



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 15152

Texte de la question

M. Christian Paul attire l'attention du M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur la fréquentation et l'avenir des filières d'enseignement scientifique. Dix associations et sociétés savantes ont signé un communiqué commun par lequel elles s'inquiètent vivement de n'avoir pas vu figurer la lutte contre la désaffection pour les sciences dans la liste des chantiers prioritaires énumérés dans la conférence de presse du ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche en date du 7 octobre 2002. Cet enseignement revêt pourtant une grande importance pour le rayonnement de la recherche française et le développement des technologies innovantes. Il demande quelle réponse le ministre apportera à ces préoccupations.

Texte de la réponse

La désaffection des jeunes pour les études scientifiques et les métiers de la recherche scientifique et technologique est une préoccupation de tout le Gouvernement et en particulier du ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Le communiqué de presse des associations et sociétés savantes de fin octobre n'a pas échappé au ministre. La revalorisation de l'image de la science dans la cité et à l'école, depuis l'école primaire jusqu'aux premiers cycles universitaires, est une des dix priorités énoncées par le ministre dans sa « Lettre à tous ceux qui aiment l'école ». Il fera prochainement, avec Mme la ministre déléguée à la recherche, des propositions en ce sens. La rénovation de l'enseignement des sciences de l'école au lycée est engagée depuis plusieurs années : elle ambitionne de développer le goût pour les sciences et la recherche en s'appuyant sur des démarches d'investigation actives et en intégrant le questionnement des élèves sur le monde : nouveaux programmes de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école, dont les principes pédagogiques sont inspirés de l'opération « La main à la pâte » ; rénovation des programmes des disciplines scientifiques au lycée rendus plus attractifs et mettant l'accent sur l'acquisition de capacités expérimentales en les valorisant au baccalauréat. Cet effort doit être poursuivi. Le ministre a confié au Conseil national des programmes la tâche d'évaluer les méthodes de l'enseignement scientifique. Le Conseil national des programmes a organisé le 25 avril 2003 un colloque intitulé « Réussir les sciences » au cours duquel les conditions de la revalorisation des sciences ont été débattues. D'ores et déjà, un groupe d'experts a été chargé de relire les programmes de sciences du collège afin de s'assurer de leur pertinence, de leur intérêt et de leur adéquation aux capacités des élèves. Dans la même perspective, les contenus de l'enseignement de technologie feront l'objet d'une refonte complète. Au lycée, l'effort sera poursuivi en mettant en place des dispositifs qui permettront aux professeurs de sciences et aux élèves de visiter des laboratoires de recherche scientifique. Enfin, à l'université, le ministre souhaite offrir à tous les étudiants, qu'ils se destinent ou non à des études scientifiques, des cours de « culture générale scientifique » dans les premiers cycles universitaires afin de combattre les idées fausses et les stéréotypes. D'une manière générale, toutes les initiatives contribuant à la diffusion de la culture scientifique et technique doivent être encouragées. C'est le sens que le ministre a voulu donner en finançant la mission de diffusion scientifique récemment créée par l'Académie des sciences.

Données clés

Auteur : [M. Christian Paul](#)

Circonscription : Nièvre (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15152

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 2003, page 2360

Réponse publiée le : 7 juillet 2003, page 5426